L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 16 AOUT 1893. 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres
Dufour & Dennet, Propriétaires-Editeurs.
Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 16 AOUT 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'Abeille du 1er Septembre.

Nous publierons, vendredi, 1er septembre, une Revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1892-93 à la Nouvelle-Orléans. Cette Revue renfermera tous les renseignements désirables sur les progrès de l'industrie, l'état des récoltes, les cours des valeurs publiques, etc.

Notre numéro du 1er septembre devant être tiré à un nombre considérable d'exemplaires et expédié dans toutes les directions, les annonces qui y seront insérées auront une très grande circulation. Nous croyons devoir appeler sur ce fait l'attention du commerce et des parties intéressées en général.

VENTES DE CE JOUR.

Par le Shérif, à la Bourse d'Encan St-Charles — Vente de propriété améliorée dans le Quatrième District, formant l'encoignure des rues Camp et Septième. Propriété améliorée dans le Deuxième District.

L'Ague Cure d'Ayer ne manque jamais de guérir les fièvres intermittentes, et toutes les maladies miasmatiques. Cure infaillible.

La crise monétaire au Congrès des Etats-Unis.

L'Union traverse, en ce moment, une crise bien grave—l'une des plus terribles qu'elle ait subie depuis qu'elle existe; et cela, après trente ans d'un règne, qui au dire de ceux qui ont, presque tout ce temps, détenu le pouvoir, devait élever la nation au faîte de la prospérité, en faire le peuple le plus riche du globe. Toutes les affaires sont arrêtées; tous les paiements suspendus. Tous les coffres-forts restent obstinément fermés; pas un ne s'ouvre pour venir en aide au commerce, à l'industrie, à l'agriculture. Nous en sommes réduits à cet excès de misère, qu'à l'heure qu'il est, au moment où s'ouvre la récolte—celle du coton par exemple, la plus importante du pays—le producteur du sol ne peut trouver, nulle part, sous quelque forme que ce soit, l'argent nécessaire pour procéder à la cueillette de son produit, à sa mise en balle, à sa mise en presse, à son expédition sur le marché, même le plus voisin. Le mal est si profond qu'il atteint, dans sa source même, l'industrie, qui est la mère de toutes les autres, celle que l'on a appelée justement la mamelle de l'Etat.

Ils sont bien coupables ceux dont la politique égoïste, louche, tortueuse, a amené d'aussi lamentables résultats. Il nous répugne de nous acharner sur un vaincu, de piétiner sur le cadavre d'un ennemi, mais ici, comme en toute chose, il faut que justice se fasse; il faut renvoyer à qui de droit la responsabilité de tant de maux.

A qui peut-on s'en prendre, si ce n'est au parti qui, depuis si longtemps, a dirigé le pays et l'a, sciemment, de propos délibéré, conduit jusqu'au bord du précipice, au fond duquel on aperçoit la hideuse banqueroute et, peut-être, la disette?

Les choses sont allées assez bien, les premières années de ce régime funeste. Il avait le prestige de la victoire, et les populations aveuglées laissaient faire les meneurs, mais quand elles se sont réveillées, quand, elles ont cherché à se rendre compte de ce qui se passait, alors surgi une politique étroite, sournoise, qui consistait à tromper le pays, à tout sacrifier à la conservation du pouvoir. Les intérêts économiques du pays ont été foulés aux pieds, et il n'a plus été question que de se faire, à droite et de gauche, des partisans, des soutiens, suivant les besoins du moment—flattant, tantôt ceux-ci, tantôt ceux-là, aujourd'hui l'Ouest, demain le Nord Est, et ne visant jamais qu'à se faire de tout, comme disent les Américains, un capital électoral. C'est de cette époque que date la toute puissante influence des capitalistes et des spéculateurs à qui on laissait les coudées franches, sur l'assurance qu'on recevrait, or on trouverait chez eux un substantiel appui, lors des élections congressionnelles et présidentielles. Ce que cette influence, aussi occulte que criminelle, a fait de mal au pays, est incalculable. Tantôt la balance penchait du côté de l'Ouest et des producteurs de métal blanc, tantôt du côté des marchands d'or de New York et de Wall Street. Ces derniers ont fini par l'emporter, par la seule raison qu'ils étaient les plus forts, et qu'en cas de crise politique, ils pourraient rendre plus de services, fournir plus de fonds aux candidats menacés de défaite.

C'est ainsi qu'en 1873, a eu lieu, malgré l'opposition du parti démocrate, la démonétisation de l'argent—fait incroyable dans un pays qui était le premier producteur d'argent du Monde.

Et plus tard, alors que la situation empirait tous les jours, ne s'est-on pas refusé de voter la loi Sherman, qui, prétendue en apparence pour relever l'argent tombé, ne devait servir qu'à lui porter le coup de la mort. Ignorait-on les résultats de cette législation insensée? Non, certes, mais on trompait le pays, on trompait le gouvernement, on trahissait l'Union, et on la conduisait graduellement à l'excès de misère où elle se trouve aujourd'hui.

... de mêler ... les questions, ce de chercher la solution des problèmes économiques les plus graves, que la sécurité de convoitises individuelles de parti, on a jeté le trouble dans les esprits, la confusion dans les affaires, et il est peut être plus difficile aujourd'hui de savoir où est la vérité et le ... que d'appliquer l'une et d'accomplir l'autre.

Nous en avons, heureusement, fini avec un pareil régime. Il en était temps. Espérons que le pays, revenu à son bon sens et rendu à lui-même, remettra les choses en leur place naturelle, et assurera à chacune la part qui lui est légitimement due. Avant les intérêts de telle ou telle région spéciale, de telle ou telle classe particulière, doivent passer ceux du pays entier—Nord et Sud, Ouest et Est. C'est à rétablir la confiance, à rendre la vie à l'industrie, au commerce, à l'agriculture, aux ateliers des manufactures, qu'il faut songer, avant tout. Nous ne croyons pas trop présumer de la démocratie, en disant qu'elle est digne et capable d'atteindre ce but, et que ce qu'elle peut et doit faire, elle le voudra et l'accomplira.

La Salsepareille d'Ayer n'a jamais, jusqu'ici, ... le nombre des cures merveilleuses et des ... immenses faites chaque jour.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 12 août:

Temps toujours chaud, quoique moins oppressif qu'en juin et en juillet. Nous touchons à la fin des grandes chaleurs, puis, il est survenu des pluies bienfaisantes, qui ont été fort utiles aux récoltes.

Tout continue à progresser et nous avons la ferme confiance que le rendement de cette année égalera tout au moins celui de 1891.

Nous avons eu des vents vifs, comme en mars et en septembre et, en quelques endroits, les cannes ont été versées.

Un certain nombre de planteurs ont reçu des banques et des marchands de la Nouvelle Orléans de avis leur annonçant que l'on n'y recevra pas le papier de la campagne. Nous espérons bien que l'on reviendra sur cette détermination. La campagne ne peut se passer de la ville; mais la ville peut encore moins se passer de la campagne.

M. L. M. Soniat se plaint de ce que les parties de ses habitations qui font face au fleuve souffrent beaucoup du manque d'eau.

Catherine a de magnifiques champs de cannes. On compte y faire 2,000,000 de livres. M. Supple a commencé à battre son maïs pour son usage de tous les jours.

L'habitation Ste-Marie est saisie par le shérif; elle doit être vendue le second samedi de septembre. On devrait en tirer un bon prix; mais la malheureuse situation financière s'y oppose.

La Edw. J. Gay P. and M. Co. a pris des mesures pour faire parvenir un tramway dans les paturages de l'habitation Centennial, d'où la canne, provenant de Little California, peut être transportée par "cars" jusqu'à l'usine de l'habitation St-Louis.

La Compagnie du gaz doit, nous assure-t-on, acheter des cannes, l'an prochain—ce qui serait un grand bienfait pour notre paroisse. Iberville jouirait alors du même privilège qu'Ascension.

Les pommes de terre donneront en abondance.

La grande scierie des fils Wilbert qui, jusqu'ici, était restée constamment en activité, même les dimanches, vient d'arrêter ses trois grands moulins, par suite du triste état des affaires financières et de la cessation de toute commande de bois de construction.

—LETTRE DE LA PAROISSE POINTE-COUPÉE:

Nous avons eu cette semaine, un vent violent qui a fait beaucoup de mal au coton.

La canne continue à pousser et tout nous fait espérer un abondant rendement.

Sur le chenal, les habitations Inglesi-de, Alma, Oak Grove et River Lake ont les plus belles récoltes de la paroisse. Sur le bas chenal, il en est à peu près de même.

Chez M. Jos Lejeune, les cannes sont superbes. Le maïs est en pleine coupe; la moisson est beaucoup plus abondante qu'on ne l'espérait. Ce fait devrait engager nos petits planteurs à élever eux-mêmes leurs porcs. Une fois le premier pas fait, ils ne recouleraient plus, ils comprendraient bien à quel point ils ont à y gagner.

On n'a fait ici, cette année, de riz que pour l'usage des familles. Tout ce que l'on avait semé est parfaitement venu.

Les ingénieurs ont fait l'inspection des levées et les ont trouvées en bon état. Il n'est pas probable que l'on songe à faire une nouvelle levée, cette année.

—LETTRE DE LA PAROISSE CALCASIEU:

La sécheresse continue, au grand détriment du riz; mais là où il est irrigué, il est magnifique. Malheureusement, ce riz là est trop rare; il ne représente guère que le huitième de ce qui a été semé.

Quelques pluies par-ci par-là ne suffisent pas, la situation devient inquiétante. Une grande partie des champs ne rapporteraient pas ce que leur moisson coûterait quand même, actuellement, il surviendrait de très abondantes ondées.

Le grain a été trop éprouvé; il a trop souffert pour pouvoir regagner tout ce qu'il a perdu. Rien n'est encore désespéré; mais de nombreux planteurs regardent leur récolte comme manquée. On pourrait dès à présent prédire que le rendement ne sera que d'un cinquième d'une bonne moyenne.

Ce serait pis encore, si la sécheresse se prolongeait une dizaine de jours de plus.

Sur vingt champs, il n'y en a pas un qui ait de l'eau. Aussi se fait-il peu de ventes de matériel pour la récolte. Pendant ce temps-là, la maison Dan Talmage, de New York, annonce au monde entier que nous avons une récolte abondante—ce qui nous fait beaucoup de mal sur le marché.

—LETTRE DE LA PAROISSE AVOYELLES:

Les pluies abondantes que nous avons eues, cette semaine, ont, en général, fait du bien aux champs, mais le coton en a souffert. L'humidité constante a fait tomber beaucoup de grabots et légèrement attaqué les tiges. La récolte de coton en sera réduite.

Jusqu'ici pas de chenilles de notre côté; mais dans les environs de Moreauville, ils ont fait leur apparition. Espérons qu'ils n'ont pas encore eu le temps d'exercer leurs ravages.

Quant à la canne, elle est aussi belle qu'on peut le désirer, et les planteurs sont enchantés de la situation.

On s'occupe, maintenant, de transporter le charbon et de le placer près des usines; mais n'est-ce pas un tort de le laisser à l'air, exposé à la pluie, au soleil? Ne doit il pas, dans ces conditions, perdre une partie de ses qualités? Peut-il donner autant de chaleur que s'il avait été mis à l'abri des caprices du temps? Au Nord, les propriétaires d'usines ont bien soin de l'emmagasiner, de telle sorte qu'il ne puisse rien perdre de sa force ni du gas qu'il doit développer, quand on y met le feu.

Dans les environs de Cheneyville, tout, cannes, maïs, coton, est magnifique.

—LETTRE DE LA PAROISSE VERMILION:

Depuis la semaine dernière, la canne fait des progrès prodigieux. Elle est, maintenant, plus haute que l'an dernier, à l'époque de la roulaison. Nos fermiers sont pleins de confiance. Le riz lui-même a assez d'eau pour grandir et mûrir.

Tout le monde parmi nous s'apprêtait à faire des dépenses en améliorations. Malheureusement, est arrivée la crise financière qui a tout arrêté. Sous ce rapport, l'année est à moitié perdue. Cependant, M. W. L. Vanalyke vient de recevoir de superbes machines, et M. Putnam attend son nouveau moulin, d'une capacité de 600 tonnes par jour.

M. Butaud a les plus belles cannes du bayou, il en a 60 acres. On lui a offert, pour la moitié, $1,200. M. Butaud est un tenancier de Rose Hill.

On voit qu'il y a un sérieux avantage à cultiver la terre, la canne surtout, en qualité de tenancier. Supposons qu'il eût accepté les $1,200 qu'on lui offrait en juillet, il avait encore six mois de l'année devant lui pour faire les transports du charbon, de la canne, et se faire un joli revenu à peu près égal à celui de sa récolte.

L'habitation Ramsey a achevé tous ses travaux; elle est prête à commencer la roulaison. Rien ne lui manque.

Les assessements sont terminés dans notre paroisse, depuis la semaine dernière; ils accusent une augmentation de $30,000 à $40,000 des les taxes.

Dans la prairie Gueydan, MM. Garland et Fonts ont une superbe récolte de riz.

LADIES
Needing a tonic, or children who want building up, should take BROWN'S IRON BITTERS.
It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Biliousness and Liver Complaints.

Enfin! cet excellent Piedoye vient d'être père.

Il court chez son oncle.

—Ah! quelle joie! nous avons un enfant!

—Une fille?

—Non.

—Un garçon, alors?

—Allons, bon! on vous l'a dit, murmure Piedoye; je voulais vous laisser chercher.

LE CHEVEU.

La "première" ouvrit la porte de l'atelier, une pièce de satin blanc sur les bras:

—Qui veut faire une belle jupe de mariée?....

Dix jeunes filles s'élancèrent les mains en avant.

—Moi! Madame! moi! moi! moi!

—Approchez, Lucie; vous êtes la plus soigneuse. Vous la ferez donc, mais il faut qu'elle soit irréprochable, dans une cassure de satin.

La petite rougit de plaisir.

—C'est pour une gringalette de votre taille.

—Je ferai de mon mieux, Madame, dit Lucie.

Elle s'écarta:

—C'est toujours toi qui les fais, les robes, lui crièrent tout à coup les autres. On peut pas savoir si nous les ferions pas aussi bien; on nous en donne jamais, à nous ...

Elle ne répondit pas, s'entoura la taille d'un grand tablier de coton blanc, enfila ses poignets dans des manches de charcutière, et étendit sur la table un morceau de mousseline, pour préserver le satin.

Autour de la jeune fille, on chuchotait:

—Glorieuse! Pourquoi donc qu' tu tiens tant à les faire, les robes de mariée? On a toujours de l'ennui, c'est fragile, on veille tard....

—Et puis ça porte malheur; on se marie jamais, ou bien, si on doit se marier, ça vous recule de sept ans.

—Toi qui tiens tant au petit mari.... dit une autre.

Lucie leva la tête:

—Je n'ai jamais dit ça!

—Bien sûr! mais ça se voit bien. Tu vas toujours voir les mariages, dans les églises.....

—C'est pas si facile que ça de s'marier, dit Lucie......

—Dépend des prétentions! Toi, tu ne prendrais pas n'importe qui, tu es si glorieuse......

La jeune fille s'installa devant son ouvrage et chuchota en souriant:

—Est-ce que vous voulez me monter une scie avec ce mot-là?

Et elle murmura, mais plus doucement:

—Au fait.... pourquoi pas, glorieuse......

* * *

Deux jours filèrent ainsi, à coup d'aiguillées. Elle travaillait en silence, ses petites mains enfouies dans les bouillonnés, les volants de point d'Angleterre, les doigts amusés par cet amas d'étoffes qui craquaient sous l'aiguille et chatoyaient aux lueurs des lampes.

—Elle doit être belle, cette mariée....

Il y avait un miroir dans la chambre, et cette flamme lui renvoya sa figure aux lèvres sans couleur, désappointées, l'impression d'une tête souffrante, sans grâce, où, comme honteux d'être là, scintillaient, seuls, deux yeux charmants.

—Ah! je suis trop laide, pour qu'il m'aime jamais, *lui*.... Pourtant......

Et elle revit, les yeux presque fermés, ce sourire qui la saluait depuis deux ans, ce demi-bonjour d'un doigt chargé de bagues, cette moustache noire, cet œil franc qu'elle cherchait du regard, le matin, au coin de la rue de la Paix, devant un étalage d'or et de pierres fines......

—Il est trop beau *lui*, trop riche pour moi, peut-être qui sait?......

Et elle se délectait, aux rêves des enfants, à ces histoires de prince qui épousait des campagnardes. Pourquoi donc qu'il n'épouserait pas une couturière, ce bijoutier?......

Tout à coup, une voix lui cria:

—Eh bien! Lucie, et cette jupe? Dépêchez vous, la "demoiselle" est en bas!

—Plus que deux points, Madame, deux petits points à l'ourlet, et j'ai fini.

Elle avait tremblé qu'on lui enlevât brusquement la robe. Elle regarda de tous les côtés à la sourdine; on travaillait. Alors elle courba sa tête sur une épaule, et derrière, parmi les frisons du cou, elle s'enleva un cheveu, un des follets, un des fins, sur ce bout de nuque où elle savait, par les amours de ses camarades, que se nichaient le plus souvent les baisers. Lorsqu'elle eut ce cheveu, entre l'ongle du pouce et l'ongle de l'index, fragile et frisé, si mince qu'on n'en voyait plus la couleur, elle eut une honte rapide, et tremblante, les poings dans son ouvrage, elle leva les yeux, craignant d'être vue.... Personne ne s'occupait d'elle.

Joyeusement, mais avec d'infinies précautions, ses doigts glissèrent le cheveu dans l'ourlet, l'y allongèrent, firent adroitement un cercueil du petit tube de satin, et quand elle eut fini de l'y blottir, elle se mit à en coudre les bout avec un redoublement d'ardeur, un élan de travail qui faisait voler ses mains sur l'étoffe!

—Maintenant, murmura-t-elle, si c'est vrai que ça doit porter chance d'avoir un de ses cheveux dans une robe de mariée, je suis un peu plus sûr qu'*il* m'aimera.

* * *

Le soir, la robe était finie.

—Faites-moi donc le plaisir de la porter, dit la première. C'est sur votre chemin. Et puis le garçon est en courses et ne rentrera que très tard. La demoiselle attend. Vous savez qu'il y aura un pourboire?

Lucie prit son chapeau, enfila son mantelet et quitta l'atelier, avec la robe blanche épinglée dans une toilette.

On eût dit, en chemin, à la voir marcher si vite, que rien ne pesait sur son pas; le plaisir la poussait au ras des pavés, et au milieu de ses petits sauts, la robe serrée contre son corsage, elle pensait à son cheveu qui balaierait demain, derrière les talons d'une mariée, les doux tapis de l'église.

Pauvre cheveu de fille laide! Du fond de son ourlet, il assisterait au mariage. Caché dans sa prison blanche, il verrait par un trou d'aiguille le marié, les parents heureux, les vingt cierges, et les bouquets de fleurs d'or étagés sur l'autel, il entendrait le chant des orgues, et c'est un peu pour lui, afin qu'une pointe de soulier ne lui fît mal, qu'en s'agenouillant à la table sainte, la mariée soulèverait sa robe......

—Tiens! je suis arrivée! fit-elle tout à coup.

Elle entra. Il y avait des fleurs sur le palier. C'était sans doute le soir des signatures.

Un domestique vint lui ouvrir et la fit asseoir dans un petit salon plein de fleurs et tout blanc de lumières.

—Mademoiselle va venir, attendez un peu.

—Mademoiselle arriva en sautillant, avec sa robe rose et ses joues roses!

—Faites voir! faites voir!

Lucie étala sur le divan la traîne et le corsage fleuri.

Mademoiselle frappa dans ses mains:

—Venez donc, Louis? c'est pour vous qu'on me fait si belle!

Lucie la regarda.... La nouvelle mariée n'était pas plus jolie qu'elle, mais un air satisfait, cette séduction des gens heureux, l'habillait comme d'une lumière.

—Venez donc! mais venez donc, mon ami.

Louis entra, regarda poliment les deux femmes, et tandis que l'ouvrière, occupée, tapotait les plis de la jupe, l'autre jeune fille se retourna, hésitante:

—Il faut pourtant que je donne quelque chose à cette petite......

Louis avait entendu; il s'élança:

—N'en faites rien. Cela me regarde. Venez, Mademoiselle.

Et près de la porte, il tira une pièce de son gousset.

Ce geste fit lever le front de Lucie. Alors elle reconnut le bijoutier. Elle reconnut même le sourire, cet éternel sourire de comptoir dont l'insensible douceur l'avait abusée.

—Voilà, Mademoiselle, au revoir.

La porte refermée, Lucie demeura immobile, sans songer à descendre. De ses deux mains, elle pressait sa poitrine:

—Comme j'ai mal.... dit-elle.

Ce mouvement lui avait ouvert les doigts. Les cent sous tombèrent sur l'escalier, roulèrent d'étage en étage.

—C'est vrai, dit-elle tristement, elles avaient raison.... Je suis trop glorieuse.

GEORGES D'ESPARBÈS.

If you feel weak and all worn out take BROWN'S IRON BITTERS

X...., qui a essayé tous les métiers, sans en réussir aucun, vient de s'adonner à la musique.

L'autre jour, il entre dans un café une clarinette sous le bras: c'est le nouvel instrument qu'il cultive.

—Tiens; s'écrie un des habitués du café, voilà à présent X.... qui apprend à devenir aveugle!

"Les Cicatrices Seules Restent,"

Dit HENRY HUDSON, de la Cie. "James Smith Woolen Machinery" de Philadelphie (Pa.), qui s'exprime ainsi:

"Parmi les nombreux certificats que je vois, à propos de certaines médecines qui accomplissent des guérisons, purifient le sang, etc., aucun ne m'impressionne plus que ma propre expérience. Il y a vingt ans, à l'âge de 18 ans, j'avais aux jambes des enflures qui crevaient et devenaient des plaies suppurantes. Le médecin de notre famille ne pouvait m'apporter aucun soulagement et on craignait que les os ne fussent atteints. A la fin ma bonne vieille Mère me Poussa à essayer la Salsepareille d'Ayer. J'en pris trois bouteilles, les plaies se guérirent et je n'ai rien ressenti depuis. Les cicatrices seules restent, ainsi que la mémoire du passé pour me rappeler le bien que la Salsepareille d'Ayer m'a fait. Je pèse maintenant deux cent vingt livres et je jouis d'une parfaite santé. Je voyage depuis les douze dernières années, et j'ai remarqué que la Salsepareille d'Ayer fait des annonces dans toutes les parties des Etats Unis, et c'est toujours avec plaisir que je parle du bien qu'elle m'a fait."

Salsepareille d'Ayer.
Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.
En guérit d'autres, vous guérira.

GONZALES & LAUDUMIEY.
Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs.
170 CHEMIN DU BAYOU, 170 Près Remparts.
VOITURES ET TALLY-HOS A LOUER.
Ordres pour enterrements reçus par téléphone jour et nuit.
TÉLÉPHONE NO 479.
21 fév 93—1 an

MAILHES—Décédée hier, à 3 heures du matin, à l'âge de 1 an 4 mois et 20 jours, LÉONIE ADELPHINE, fille de Louis Mailhes et de Anna Mouledous. Les amis et connaissances des familles Mailhes, Mouledous et Voelkel sont invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après midi, à 3 heures. Le convoi partira de la demeure des parents, 478 rue Jersey, près Constantinople.

SERVICE FUNÈBRE

Il sera célébré samedi, 19 août 1893, à l'église St-Maurice, à 8 heures du matin, une messe pour le repos de l'âme de feu St ALARY PASCAL. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de ses enfants.
16 août—3t

AVIS.

A partir de MERCREDI, 16 août, les Trains d'Excursion du Chemin de Fer East Louisiana quitteront la gare de la rue Press à 8.25 heures A. M. au lieu de 7:30 heures.

L. S. FERGUSON, G. P. A.
A. POITEVENT, Surintendant.
15août—2t

Avis.

Un meeting général des fermiers et jardiniers potagers (Truck Farmers and Vegetable Gardners) des paroisses d'Orléans, de St Bernard et de Jefferson, sera tenu au No 269 rue Decatur, jeudi, 17 août, à une heure de l'après-midi.

Tous les jardiniers et fermiers (Truck farmers) sont respectueusement invités à assister à la réunion, des sujets importants relatifs à leur branche d'industrie devant être mis en délibération.

Les Jardiniers de l'Association de protection mutuelle (The Gardners M. P. Association)
P. REUTHER, Secrétaire.
15 août—3t

Couvent des Dames Ursulines, Nlle-Orléans.

La 167e réouverture des classes de cette célèbre Institution aura lieu, cette année, Lundi, 4 septembre. Les Elèves y trouvent tous les avantages d'une éducation distinguée, solide et religieuse. L'Anglais y est enseigné aussi parfaitement que le Français, non seulement par théorie mais également par pratique, et le plus grand soin est donné à la santé et au confort des Elèves.

La musique y est cultivée avec un soin spécial. Pour plus de renseignements, s'adresser à RÉV. MÈRE SUPÉRIEURE, Boîte 95, Nlle-Orléans, Lne.
6 août—4 dim

Dr F. E. BROCARD prévient Messieurs les habitants des Casernes et Versailles, qu'il vient d'ouvrir une pharmacie encoignure Flood et Dauphine. L'on trouvera à cette pharmacie les drogues, médicaments, parfumeries, articles de toilette, ect., de premier choix.

Dr F. E Brocard prévient aussi Messieurs les membres de la Société St-Maurice qu'il est pharmacien de la Société.

Le Dr F. E. Brocard se tient à la disposition de Messieurs les habitants, de jour comme de nuit, pour l'exercice de sa profession de médecin.
12 août—12 au 20

SARAVIA.
Régulateur Mexicain Indien pour les dames, purement végétal.
Le plus grand bienfaiteur de la femme dans les cas de menstruations supprimées et douloureuses, Pertes blanches, Flux et Migraine, causés par les menstruations irrégulières.
Demandez à votre pharmacien le SARAVIA, et ne vous laissez pas induire à acheter un autre régulateur avant d'essayer le Saravia.
A vendre par I. L. Lyons & Cie. et tous les pharmaciens.
3 août—1m Jeu Mar Sam

Bains de vapeur turcs et russes.
BAINS Pour Dames, les Lundis de 8 a. m. à 5 p. m.; les Vendredis de 8 a. m. à midi pour Dames exclusivement. Pours Messieurs de 8 a. m. à minuit, tous les jours excepté aux heures des jours réservés aux Dames. Aussi Bains chauds et froids de soufre liquide. Etablissement ouvert les Dimanches jusqu'à 4 p. m. A trois ilets de la rue du Canal.
Nos 102 à 106 RUE CONTI
BAINS
EUG. GAUPP, Propriétaire.
27 juil 1an

LE COLLÈGE JEFFERSON, A ST-JACQUES, LNE.,
Sous la Direction des Pères Maristes.
Est à Collège Point, sur le Mississipi, à 50 milles en amont de la Nouvelle Orléans, avec laquelle il a des communications toutes les heures par bateaux à vapeur et des trains des chemins de fer Vallée du Mississipi et Texas Pacific. Conditions modérées. La session commence le 5 septembre. Pour des renseignements, s'adresser au Très Rév. J. H. Blenk, S. M., Convent P. O., Paroisse St-Jacques, Lne.
[illegible] juil au 5sept—

HY WELLMANN, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice-Président.
Banque d'Epargnes Teutonia,
(TEUTONIA SAVINGS BANK.)
127......RUE DE LA COMMUNE......127
Reçoit des dépôts D'UN DOLLAR et au-dessus tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et, en outre, le lundi, de 5 h. à 7 h. de l'après midi. Intérêt, au taux de TROIS POUR CENT par an, payable tous les six mois APRÈS TROIS MOIS.
W. W. WEISS, Caissier.
M. ERNEST CASSARD, Payeur.
16 juil—17

Se Retirant des Affaires!!
RED STAR SHOE CO.
Coin Canal et Baronne.
Le soir avant que l'Hon. Jefferson Davis eut quitté son *home* Pour aller à Richmond se charger du Gouvernement Confédéré Il dit à un groupe de visiteurs: Voisins, donnez à vos garçons une chance! Nous disons: Donnez à vos garçons une chance et ils y arriveront! Ne craignez rien, mais achetez-leur une paire de Souliers inusables (never wear out) à la vente d'écoulement de la
RED STAR SHOE CO.
LE Magasin ouvre demain matin à 7 heures.

C. LAZARD & CO., LIMITED,
LES ANCIENS ET POPULAIRES.
Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
1er Jan—Dim Mar Ven

THE Photo Co.
P. E. CARRIERE, ADMINISTRATEUR,
Coin des rues Canal et Bourbon, NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Vend tous les ARTICLES PHOTOGRAPHIQUES de toutes descriptions
Nouvelles marchandises—Les derniers modèles comme appareils—Prix de New York.
1er mars—2t p a—dim mer

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.
12 nov—92—1 an

Montres Américaines Waltham,
—FAITES SPECIALEMENT POUR—
A. M. Hill
—BIJOUTIER—
113 et 115 RUE DU CANAL. Nlle-Orléans.
Envoyées par express avec pleine garantie sur reçu du prix et C.O.D.

Montres pour Dames, grandeurs exactes, unies ou ciselées.

Diamant au centre, or massif	35 00	Montre plaquée or	15 00
Montre en or massif, 14 Karat	25 00	Montre en argent, massif	10 00
Montre en or massif, 10 Karat	20 00	Montre Silverine	8 00

Montres en diamants incrustées, $50.00, $75.00, $100.00.

Prix des Montres pour Messieurs, grandeur moyenne:

Montre en or, massif, 14 Karat	40 00	Montre plaquée, 14 Karat	20 00
Montre en argent, massif	10 00	Montre plaquée, 10 Karat	16 50

Avec garantie pour qualité et le temps.
UN STOCK COMPLET DE MONTRES FINES DE HOWARD. DIAMANTS, BIJOUTERIE ET ARGENT MASSIF.
A. M. HILL,
113 et 115 rue du Canal et 78 rue St-Charles, Nlle-Orléans.
30avril—4m

LA MAISON DE MUSIQUE
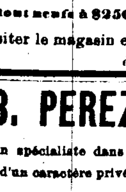
La plus ancienne et la meilleure marché de tous les Etats du Sud, est sans contredit
PHILIP WERLEIN,
135 - - RUE DU CANAL, - - 135
Pianos droits tout neufs à $250. Pianos de seconde main à partir de $75.
Prière de visiter le magasin et de s'assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs
2 avr—1 an, dim, mar, ven

Dr J. B. PEREZ,
Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright; de la vessie, la spermatorrhée, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.
Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.
Dr Peres Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies.
Prix: $1 par bouteille.
DR PEREZ, Bureau 233 rue du Canal près le Dépôt du Fort Espagnol.
18 déc 92—1 an

BUVEZ!!!
L'eau minérale effervescente de la Source d'Abita.
Comme eau de table, elle n'a pas d'égale.—Le remède de la nature pour tous les maux de l'estomac, du foie ou des reins. En vente partout.
30 sept—1 an sam dim

DENTISTES.
Dr CHARLES LANAUX, DENTISTE,
No 196 rue Canal, près Remparts.
Etant de retour dans cette ville, offre à sa clientèle et au public en général ses services professionnels. Le tarif qui suit convaincra chacun de la grande réduction dans ses prix, sans compétition, ce qui met son travail à la portée de tous:
Aurification à $1 00; amalgame $1 00; ciment 50c.; jeu de dents complet (en dentier) $10 00; une dent ou plus sur plaque, de $4 00 à $8 00; couronne en or massif à $10 00; extraction de dents avec l'usage de la cocaïne, 50c.
N'employant pas d'assistant, le Dr Lanaux offre une garantie de 4 ans pour tout ouvrage exécuté par lui.
18mai—1an—DMaJ

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de toute genre du ressort de leur art. ... de dents artificiels.

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district
1er nov 92—1 an—mer. ven. dim

L. Grunewald Co. Limited.

127 RUE CANAL.
PIANOS NEUFS, $250 et au-dessus.
PIANOS AYANT PEU SERVI, $150 et au-dessus.
PIANOS DE SECONDE MAIN, $25 et au-dessus.
24janv—1an

Magasin du Bon Marché
61......RUE ROYALE......61
F. ADRIEN BRUNET
Joaillier, Bijoutier, Horloger,
MARCHAND DE
Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.
Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de tous genres réparés par des ouvriers de première compétence.
14 déc 92—1an

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.
J. S. LANDRY Agent général pour le Frêt et les Passagers
25 oct—sam et dim

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,
Hôtel de Ville, 10 février 1893.

Attendu qu'il vient d'être commis un crime aussi lâche qu'atroce qui a coûté la vie à un agent actif et fidèle, l'officier Torregano, alors qu'il remplissait ses devoirs;

Moi, JOHN FITZPATRICK, maire de la ville de la Nouvelle Orléans, offre par les présentes une récompense de cinq cents dollars ($500 00), à quiconque fournira les informations qui conduiront à l'arrestation et à la condamnation du meurtrier ou des meurtriers ou des parties qui auraient pris part au crime.

JOHN FITZPATRICK, Maire.
11 fév

SOARDS'
1893—NEW ORLEANS—1893
City Directory
Est maintenant reconnu comme étant le meilleur Directory qui ait jamais été publié dans cette ville. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Procurez-vous le immédiatement.
City Directory (Directory de la ville) prix $6 00
Business Directory (brochure) prix $1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs) 50
Il ne reste que quelques exemplaires du Directory de 1892, laissés entre les mains de l'éditeur à la suite de décès des souscripteurs.
N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après réception du prix demandé.
L. SOARDS, Editeur, 5 Commercial Place.
17 fév—

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands,
No 104 rue du Canal.

Nlle-Orléans, 4 mars 1893.

La compagnie publie l'exposé suivant, couvrant une période de neuf mois, du 1er JUIN 1892 au 28 FÉVRIER 1893:

Primes reçues pendant les dits neuf mois:		
Sur risques d'incendie	$114,646 87	
Sur risques maritimes	2,622 08	
Sur risques de rivières	4,001 20	
Primes non acquises pendant les derniers neuf mois de l'année passée, maintenant acquises	36,885 00	
Total		$158,155 15
Moins—Primes non acquises à partir du 1er juin 1892		38,220 00
		$119 935 15
Pertes payées:		
Sur risques de feu	$48,295 63	
Sur risques maritimes	381 62	
Sur risques de rivières	2 80	
	$48,680 05	
Primes rendues	$13,842 75	
Réassurances	3,353 86	
Dépenses totales	12,553 29	
Taxes	8,827 89	
Frais d'avocat et de cour	431 40	
Compte de courtage	5,286 13	
	$44,295 32	
		$92,975 37
		$26,959 78
Moins—Réserve pour pertes non adjustées		$10,337 00
		$16,622 78
Ajouter: Compte d'intérêt et loyer		$15,360 14
Bénéfice		$31,982 92
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Billets recevables		3,477 60
Billets garantis par hypothèques et collatéraux		26,605 88
Primes en cours de collection		20,968 85
Propriétés foncières		163,660 55
Argent comptant		18,952 64
Actions de banques (valeur du marché)		6,930 00
Actions d'assurances (valeur du marché)		10,600 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)		10,833 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français L'ted (valeur du marché)		1,200 00
Bons à primes (valeur du marché)		28,632 50
Bons 7 pour cent ville de la Nlle-Orléans (valeur du marché)		6,225 00
Louisiana 4s new consols (valeur du marché)		18,900 00
Avance sur l'habitation Olivier		6,392 52
Meubles de Bureau, etc		2,400 00
Jugements		600 00
Primes dues par le gouvernement des Etats-Unis		7,699 44
Total		$334,077 48

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, Nouvelle-Orléans, Lne, ce quatrième jour de mars 1893.

JAS. FAHEY, Notaire

AMUSEMENTS.
WEST END.
Grande Fête Musicale tous les Soirs
—PAR LA—
Célèbre Bande du West End.
AUSSI, RÉ-ENGAGEMENT DE
M. A. R. Knoll et Mlle Marie McNeill,
Les fameux cornetistes du monde pour duos et solos dans des morceaux de choix populaires et classiques.
8 août—

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 20mars—

E. BARBIER,
Successeur de S. Fournier
Horloger et Bijoutier,
60 RUE ROYALE, 60
Entre Bienville et Conti, Nouvelle-Orléans.

MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.
Réparations de tous objets concernant sa profession.
Garantie complète. Prix modérés. Lunettes, Lorgnettes de Théâtre, Pince-nez!
1er déc—1an

A vendre

A Mandeville 24 lots de terre premier choix, mesurant 50 pieds de face sur les rues Carondelet et Watterson sur 250 pieds de profondeur, le tout mesure française.

Ces lots sont à proximité du lac et du chemin de fer et vendu à ce jour pour la somme de $65 le lot, $15 comptant et la balance $5 par mois.

Mandeville est le pays le plus sain de la Louisiane, à deux heures de la Nouvelle-Orléans.

Communication facile, belle plage, chasse et pêche en abondance.

Nous prions les amateurs de se hâter car bientôt ces lots doubleront de prix.

S'adresser pour visiter et traiter à M. J. B. Baudot, propriétaire au Clos Vougeot, à Mandeville, ou M. P. L. Fourchy, notaire, 31 1/2 Carondelet Nouvelle-Orléans. 4 sept—

Autres terrains à vendre.

Les lots ci-dessus étant presque tous vendus nous mettons en vente 10 autres sur la propriété du Clos-Vougeot même. Ces terres sont plantées de vignes en plein rapport et de jeunes pacaniers. Elles sont entourées de bonnes barrières et mesurent 50 pieds de face sur la grande route de Louisburg, Madisonville, Covington et Abita Springs, sur 100 pieds de profondeur. Les lots sont en vente pour la somme de 75, 100 et 125 dollars chacun; 25 dollars comptant et 5 ou 10 dollars par mois au gré de l'acquéreur.

28 oct—

STATEMENT OF
THE MUTUAL LIFE INSURANCE COMPANY OF NEW YORK
RICHARD A. McCURDY, PRESIDENT.
For the year ending December 31, 1892

Assets - $175,084,156 61

Reserve for Policies (American Table 4 Per Cent.	$159,181,067 00
Miscellaneous Liabilities	734,855 67
Surplus	15,168,233 94
Income	
Premiums	$32,047,765 34
Interest, Rents, &c.	8,191,099 90
	$40,238,865 24
Disbursements	
To Policy-Holders	$19,386,532 46
For Expenses and Taxes	7,419,611 08
	$26,806,143 54
The Assets are Invested as follows:	
United States Bonds and other Securities	$65,820,434 89
Loans on Bond and Mortgage, first lien	69,348,092 54
Loans on Stocks and Bonds	10,894,597 50
Real Estate	15,638,884 26
Cash in Banks and Trust Companies	7,806,672 55
Accrued Interest, Deferred Premiums, &c.	6,075,474 87
	$175,084,156 61
Insurance and Annuities	
Insurance Assumed and Renewed	$654,909,566 00
Insurance in Force	745,780,083 00
Annuities in Force	352,036 01
Increase in Annuities	$82,732 94
Increase in Payments to Policy-Holders	630,820 60
Increase in Receipts	2,604,130 71
Increase in Surplus	3,137,266 78
Increase in Assets	15,577,017 93
Increase in Insurance Assumed and Renewed	47,737,765 00
Increase in Insurance in Force	50,295,925 00

NOTE—In accordance with the intention of the Management as announced in November, 1891, to limit the amount of new insurance actually issued and paid for in the accounts of the year 1892, to One Hundred Million Dollars, the amount of insurance in force as above stated includes the amount of such voluntary limit with but a slight increase unavoidable in closing the December accounts

I have carefully examined the foregoing Statement and find the same to be correct
A. N. WATERHOUSE, Auditor

From the Surplus a dividend will be apportioned as usual

JOURNAUX FRANÇAIS
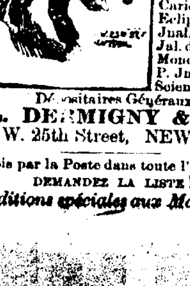

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppléments, France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal. Amusant, Jnal. des Voyages, Monde Comique, P. Jnal. p. rire, Scien. Ill'rée, etc.
Dépositaires Généraux:
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.
Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE!
Conditions spéciales aux Marchands

CHARTE
—DE LA—
Compagnie d'Assurances des Marchands
(Merchants' Insurance Company)

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'il soit connu que ce 11ème jour de janvier, de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-quatre-vingt-treize, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique la cent dix-septième.

Pardevant moi, George Covington Préot, notaire pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en présence des témoins ci-après nommés et soussignés, sont venues et ont comparu personnellement devant moi les différentes personnes dont les noms sont ici inscrits, lesquelles constituent tout le corps des actionnaires enregistrés de la compagnie d'assurances mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans (Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans), elles déclarent que se prévalant des dispositions des lois de cet Etat relatives à la formation de corporations, elles ont convenu et conviennent par les présentes de s'engager, ainsi que telles autres personnes qui pourront plus tard s'associer à elles, à former une corporation et un corps politique en droit pour les objets et fins et en vertu des stipulations et convention qui suivent, savoir:

ARTICLE I.

Le nom et le titre de cette corporation sera "THE MERCHANT'S INSURANCE COMPANY", son domicile est établi dans la ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane. Toutes les assignations (citations) et autres procédés légaux seront servis au président de ladite corporation, ou, en son absence au secrétaire.

ARTICLE II.

Cette Compagnie, sous son dit nom corporatif, aura plein pouvoir et pleine autorité d'exister comme corporation avec droit de succession pour une période de quatre-vingt-dix-neuf ans à partir de la présente date, de s'engager par contrat, de poursuivre et d'être poursuivie en justice, d'acheter et de vendre, de louer à bail, d'hypothéquer et donner en garantie des biens meubles et immeubles; d'acheter, prendre, recevoir et détenir tout l'actif, d'assumer toutes les obligations de la "Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans", et dans le but d'émettre ses actions (stock) aux actionnaires de la dite "Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans" dans la proportion d'une action du capital de cette corporation pour chaque deux actions du capital (stock) de ladite Merchants' Mutual Insurance Company, dûment remis et retournés à cette Compagnie, de conclure des emprunts, d'émettre des obligations, notes et billets et de donner pour cela des garanties (security), de nommer et de désigner des officiers, directeurs, administrateurs, agents et employés, de faire des règlements pour la bonne administration des affaires de la corporation, de modifier et d'amender à son gré les dits règlements, d'adopter et d'employer un sceau corporatif et de le rompre ou changer à son gré.

ARTICLE III.

Cette corporation est créée pour faire des affaires d'assurance contre l'incendie, les risques de mer et de rivière dans toutes ses branches, et particulièrement pour faire les affaires dont elle s'occupait sous le nom de "Merchants Mutual Insurance Company." Son but et son objet sont par les présentes indiqués expressément comme suit:

1. Assurer des maisons de résidence, des magasins ou autres édifices, des meubles meublants, des marchandises ou autres effets et propriétés contre toute perte et tout dommage par le feu.

2. Prendre des risques d'assurance maritime sur le frêt des navires, bateaux à vapeur, articles, produits, marchandises, espèces lingots commissions, profits, billets de banques, change et autres certificats de dette, profits maritimes et marchandises sur lesquelles on emprunte et faire toutes les affaires d'assurance s'y rapportant ou se rattachant aux risques de transport sur terre.

3. Elle pourra s'assurer contre tout risque qu'elle aura elle-même accepté.

4. Sur livraison au Conseil de Direction de cette Compagnie de tout le fonds capital de la Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands, le dit Conseil de Direction de cette compagnie est par les présentes particulièrement et spécialement autorisé à assumer toutes les obligations et à prendre plein droit de propriété de tout l'actif de la dite Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands.

ARTICLE IV.

Le fonds capital de cette corporation est par les présentes fixé à Trois cent mille dollars ($300 000) divisés en et représentés par trois mille actions de cent dollars chacune. Lesdites actions se paieront en argent lorsqu'on y souscrira, ou elles pourront être émises pleinement payées au pair, en paiement de propriété acquise par ladite compagnie, et surtout elles pourront être émises pleinement payées au pair, par le Conseil de Direction, en échange d'actions de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands dans la proportion d'une action de cette corporation pour deux de ladite Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands. Les actions seront transférables seulement sur les livres de la compagnie et sur livraison des anciens certificats.

Lorsque les gains de l'année fiscale le justifieront un dividende sera declaré et payé sur les actions de la Compagnie, pourvu que pas plus de 8 pour cent de dividende par an ne soient payés.

Cette charte prendra effet et cette compagnie sera autorisée à commencer les affaires à partir de la date où la présente sera signée.

ARTICLE V.

Tous les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil de Direction composé de onze actionnaires, chacun desquels devra posséder pas moins de vingt actions du capital de ladite corporation. Ledit Conseil de Direction sera élu annuellement le deuxième lundi de janvier, chaque année, à partir de l'année 1894, à une réunion générale des actionnaires, qui aura lieu au bureau de la Compagnie après dix jours d'avis au préalable dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle Orléans. Toutes les élections se feront par scrutin, et chaque action donnera droit à un vote que le détenteur pourra déposer en personne, ou par procuration. Une majorité des votes donnés sera nécessaire pour élire. Les élections se feront sous la surveillance de trois commissaires que choisira le Conseil de Direction parmi les actionnaires à chaque élection. Dans le cas où on ne parviendrait pas à élire les Directeurs, pour une raison quelconque, le jour fixé, une nouvelle élection aurait lieu dès que cela serait possible, après un avis de 10 jours préalablement publié dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle Orléans. Toute vacance se produisant dans le Conseil de Direction pour une raison quelconque sera remplie par les autres membres du Conseil pour le terme non expiré. L'année fiscale prendra fin le 31 décembre de chaque année.

A sa première réunion, chaque Conseil de Direction élira parmi ses membres un Président de même qu'il choisira un Secrétaire et Trésorier qui ne sera pas membre du Conseil de Direction.

ARTICLE VI.

Cet acte d'incorporation pourra être changé, modifié ou altéré, ou ladite corporation pourra être dissoute à une réunion spéciale des actionnaires convoqués dans ce but après trente jours d'un avis préalable publié dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans, avec l'assentiment des trois-quarts des actions représentées à cette réunion.

Tout changement quant au fonds capital de la dite corporation exigera l'assentiment d'une majorité en montant de tout le fonds-capital et en outre des trente jours requis de publication préalable, un avis préalable de quarante jours par écrit sera transmis par la poste à chaque actionnaire ainsi que le prescrit la loi.

ARTICLE VII.

Aucun actionnaire ne sera tenu responsable des contrats ou erreurs de la dite corporation pour aucune autre somme que celle de la balance non payée, due par lui sur des actions de stock qu'il possède; une simple informalité dans l'organisation n'aura pas pour effet de rendre cette charte nulle, ou d'exposer un actionnaire à aucune autre obligation que la balance non payée due sur son stock.

ARTICLE VIII.

Lorsque cette corporation sera dissoute, ou par limitation ou pour toute autre cause, ses affaires seront liquidées sous la direction de trois commissaires qui seront choisis parmi les actionnaires, à une assemblée convoquée à cet effet, après avis antérieur pendant trente jours par publication dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans, avec le consentement de la majorité des actions représentées à ladite assemblée. Lesdits commissaires resteront en place jusqu'à ce que les affaires de la corporation aient été entièrement liquidées, et en cas de mort ou d'impossibilité de servir d'un ou de plusieurs des dits commissaires, les autres commissaires, ou le commissaire restant, choisiront parmi les actionnaires un substitut ou des substituts pour remplir les dites vacances.

ARTICLE IX.

Les personnes ci-après nommées constitueront le premier Conseil des Directeurs et serviront comme tels jusqu'au deuxième lundi de janvier 1894 ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus, à savoir: Joseph A. Shakspeare, D. A. Chaffraix, A. Xiques, Paul Capdevielle, Aristide Hopkins, Jayme Magi, John M. Baldwin, H. C. Boucher, Morris W. Smith, James S. Zacharie, W. H. Bofinger; avec ledit Paul Capdevielle comme président.

Fait et passé dans mon bureau en la ville de la Nouvelle-Orléans, le jour et dans le mois et l'année mentionnés ci-dessus, en présence de MM. James Guyol et Rolla A. Tichenor, tous deux de cette ville, témoins compétents qui ont signé les dits articles, avec les dites personnes qui ont comparu, et moi, notaire, après que lecture en a été dûment faite.

(Original signé):
H. C. BOUCHER et autres.
JAS. GUYOL,
R. A. TICHENOR.
GEO. C. PREOT, Notaire Public.

Je, soussigné, Annotateur des Hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ces présentes que l'acte d'incorporation susdit de la Compagnie d'Assurances des Marchands, a été dûment enregistré ce jour en mon bureau dans le livre 488, folio ...

Nouvelle-Orléans, Lne., 11 janvier 1893.

(Signé) GEO. GUINAULT
Député Annotateur des Hypothèques.

Je, soussigné, notaire public en et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ceci que la copie ci-dessus mentionnée est une copie exacte de l'acte primitif d'incorporation de la Compagnie d'Assurance des Marchands et du certificat d'enregistrement la-dessus endossés, maintenant enregistrés dans les archives courantes de mes actes notariés.

En foi de quoi j'ai signé et apposé mon sceau à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 11me jour de janvier A. D. 1893.

{SCEAU} GEORGE C. PREOT, Notaire Public.

15 janv—5 fev 30